Le Numéro 15 CENTIMES

BUREAUX ET RÉDACTION : Roubaix, Grande-Rue, 71 — Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem. 3 m. 6 mois 1 an
Nord & limit. 12.00 23.00 45.00
France, Belg. 13.00 24.00 48.00
Union post. 16.50 31.50 62.40

DUCHEZ, C'EST TRAÎTRE — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 1199 ; Inter. 34. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX — TOURCOING : Téléph. 37

SAMEDI 21 MAI 1921

Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

JÉRUSALEM L'ORIENT

Ecoles françaises d'Orient

Les événements qui se succèdent depuis plusieurs mois en Asie-Mineure, sont graves; la question d'Orient devient d'une actualité redoutable. Hélas! Jérusalem, la Palestine gambient perdues pour la France; l'Angleterre va régner sur les Lieux-Saints. Voilà un premier fait, pénible pour notre orgueil national, et qui suffirait à appeler l'attention de tous ceux qui se préoccupent des intérêts de la France dans cette immense région. Mais d'autres difficultés vont surgir : La fameuse offensive grecque contre les Turcs, semble devoir se terminer en débâcle; Constantin, le massacreur de nos soldats, qui avait rêvé de reconstituer l'empire d'Orient, ne pourra même plus garder le trône d'Athènes. Enfin, la Palestine est le théâtre de soulèvements, de massacres : les musulmans, les chrétiens se dressent contre les Sionistes.

Tous ces faits commencent à nous émouvoir : Les journaux, les revues, dans des articles pleins de cœur, mettent en lumière les raisons capitales qui obligent la France à prendre position dans ce problème angoissant de l'Orient; les hommes politiques de tous les partis poussent un cri d'alarme; les manifestations sont nombreuses; voici celles d'hier :

Le général Gouraud s'écrie le 20 mars dernier, avant de quitter la France pour la Syrie : « Il est temps que tous les hommes de bon sens comprennent la vraie nature et l'intérêt du rôle que la France joue désormais dans le Levant; il s'agit là d'un pays de grand avenir qui nous est attaché par d'anciennes traditions; les bienfaits que nous lui apporterons, nous seront rendus au centuple ».

Le maréchal Lyautey déclare le 19 mars devant la Commission des finances du Sénat, que tout abandon par la France, de sa possession séculaire en Orient, en quelque endroit que ce soit, se répercute fâcheusement dans les esprits des Marocains, parce que tout en ne se considérant pas comme placés sous l'obédience religieuse du Sultan de Constantinople, ils n'en sont pas moins les amis et les frères de leurs coréligionnaires d'Orient

Le député Lenail, à la séance du 16 mars, pose des questions à M. Briand sur les résultats de la Conférence de Londres.

Monseigneur Lagier, l'éminent directeur général de l'Œuvre des Ecoles d'Orient, dans une interview retentissante accordée le 19 mars au journal « L'Eclair », déclare que, sans la Mésopotamie, notre influence en Orient est bien compromise.

M. Briand donne l'Orient comme un des principaux arguments en faveur du rétablissement de l'ambassade auprès du Vatican. « Nous avons en Orient, dit-il, d'importants établissements religieux dont l'influence est vivement combattue par certaines puissances étrangères ».

Enfin MM. de Lamarzelle, Delahaye, Jonnart, Ribot, ont prononcé au Sénat, les 6 et 7 avril, sur la question de Jérusalem et de l'Orient, des discours retentissants qui ont été écoutés avec une attention pleine d'angoisse.

Tous les Français, sans distinction d'opinion, sentent donc qu'une grande partie se joue entre Grecs, Turcs, Anglais, Italiens et Français. La Conférence de Londres fut le prologue, mais quel sera le dénouement ? Sommes-nous prêts? Car peu de questions intéressent davantage l'avenir de la France.

Certainement la France conservera son influence en Syrie ; mais devra-t-elle abandonner à l'Angleterre la position privilégiée qu'elle a toujours occupée à Jérusalem et en Mésopotamie? Notre immense empire moral sur ces régions qui sont sacrées pour nous, sera-t-il donc remplacé par un simple mandat sur l'unique province de Syrie? Et verrons-nous au contraire se créer en Orient un vaste dominion anglais? Le drame qui s'est déroulé dans les Indes au dix-huitième siècle, va-t-il se renouveler au vingtième siècle pour l'Orient, et le drapeau français ne pourra-t-il plus flotter à Jérusalem?

Citons sur ce point le discours de M. Lenail à la séance de la Chambre du 16 mars 1921 :

« Dans cette Palestine à l'âme française, un centre nerveux est plus particulièrement l'objet des convoitises étrangères; les Anglais sont en possession des métropoles religieuses du monde; ils savent quel parti on en peut tirer; ils ont les grands foyers religieux de l'Islam, ils ont Médine, ils ont la Mecque; ils ont les capitales religieuses du Brahmanisme et du Bouddhisme. Et voici que, sous le couvert du Sionisme, ils jettent leurs filets sur Jérusalem, incomparable métropole de la pensée religieuse du monde. Je me demande s'il ne serait pas possible que nous eussions, avec les Anglais, une discussion courtoise sur la propriété des Lieux-Saints de Palestine. Ne pourrions-nous pas arriver tout de même, à ce que la France restât là chez elle, après avoir été, pendant si longtemps dans tout l'empire turc, en vertu des capitulations de 1535, la propriétaire d'un tel héritage moral? »

* * *

N'y a-t-il rien à faire? Devons-nous nous endormir dans le souvenir de la victoire de 1918? Non. Achevons notre œuvre; obtenons le maintien de nos droits en Palestine. Le mandat, le prétendu mandat de l'Angleterre sur ce pays, ne repose encore sur aucune base de droit, car le traité de Sèvres n'est pas ratifié, et il ne le sera pas. Il faut donc attirer l'attention des esprits sur ces graves problèmes.

Il faut aussi faire connaître et savoir utiliser un outil merveilleux que la France possède déjà dans ces contrées : « l'Œuvre Française des Ecoles d'Orient ». Cette grande œuvre dirigée par les plus grands noms de France, soutient là-bas 2.000 écoles, plus de 100.000 enfants, dirige les orphelinats, les dispensaires. Par l'exercice de la charité, par les soins donnés aux malades, par l'entretien et l'éducation des enfants, cette œuvre a acquis à la France auprès des Orientaux un prestige, un respect, une admiration sans précédent.

Laisserons-nous tomber, faute de secours, cette vieille institution, si française, si humaine? ce serait une trahison et de plus une maladresse. Lisons sur nos écoles en Orient, le saisissant tire le magistral article de M. Poinsard dans la « Revue des Deux-Mondes » du 1er septembre 1920. Méditons le grand article de M. Gas-Faucher sur le même sujet, dans la « Revue de l'Alliance Française » du 15 janvier 1921. Après ces lectures, nous serons tous convaincus de la suprématie de la France en Orient, obtenue surtout par nos écoles.

Qu'on n'objecte pas que ces revendications sont un exemple de ce que nos ennemis et même quelques-uns de nos alliés appellent « l'impérialisme de la France ». Il n'y a chez nous aucun désir de conquête, aucun impérialisme; nous voulons la paix, mais nous réclamons aussi le maintien de nos droits; c'est une question d'honneur.

* * *

C'est aussi pour la France une question d'intérêt : La France est dans la nécessité de rechercher des débouchés pour son commerce et son industrie; elle doit penser à l'exportation; le problème est capital pour nos régions. Or, si la France abandonne l'Orient à d'autres nations, nos industries ne pourront plus y pénétrer.

Nos Alliés, toujours pratiques, ont tout de suite compris l'importance du sujet; ils ont mis en œuvre tous les moyens; ils ont même offert au monde un spectacle tout à fait curieux : Comme en Orient le catholicisme occupe une place prépondérante, la protestante Angleterre y envoya un prince de l'Eglise catholique, le cardinal Bourne. Nous voilà loin de la guerre acharnée au papisme! L'Italie aussi a voulu sonder le terrain; elle a pris le même moyen, et a délégué un de ses plus fins cardinaux.

Ces deux voyages firent grand bruit. Mais le prestige de la France est trop enraciné dans ces pays amis : Le cardinal Dubois, archevêque de Paris, à son tour, est parti au nom de la France. Il a ranimé toutes les amitiés; son voyage en Palestine fut triomphal. « Une vague d'enthousiasme, a-t-il raconté lui-même, a soulevé d'un bout à l'autre du pays, un peuple dont les espoirs se fondaient sur la fidélité de la France à ses traditions ».

* * *

On objectera peut-être que l'esprit public n'est plus à ces grandes questions internationales. Quelle erreur! Tourcoing vient de donner un noble exemple d'activité; un grand mouvement y fut créé en faveur de l'Orient, et les résultats déjà obtenus démontrent d'une façon merveilleuse que chacun sent le besoin impérieux de s'occuper de toutes ces affaires extérieures.

Rendons hommage à la Chambre de Commerce de Tourcoing, et à son président si actif, M. Louis Lorthiois, dont le grand cœur a été immédiatement conquis. Non seulement elle a voté des encouragements à l'Œuvre des Ecoles d'Orient pour son caractère si français, mais elle lui a voté une généreuse souscription.

Félicitons ensuite Mme Jules Desurmont-Motte, d'avoir bien voulu accepter la présidence du Comité de Tourcoing. Sa nature dévouée, naturellement ouverte à tous les sentiments généreux, a compris l'importance du problème. Elle a accepté la charge avec joie, et elle a pris pour tâche de faire connaître cette belle Œuvre.

Sous sa direction, un comité de trente dames a été immédiatement formé. La grande cause de l'Orient trouve en elles des auxiliaires précieuses. Elles veulent continuer pendant la paix, le rôle de dévouement qu'elles ont joué pendant la guerre. Ce sont : Mmes Georges Desurmont, Edmond Masurel, Jules Joire, François Fitpo, Jules Lorthiois, Charles Pollet, Emile Rasson, Henri Dewavrin, Emile Tiberghien, Charles Flipo, Josse Rasson, Dervaux, Jules Leurent, Christory, Albert Six, Sion, Théry, Leman, Minard.

Les résultats sont déjà brillants. Le mouvement est lancé; chacun participe magnifiquement à la croisade de Tourcoing en faveur de l'Orient.

* * *

Ce qui se fait à Tourcoing peut se réaliser avec la même facilité et le même entrain dans d'autres ville; partout existent les amorces d'un grand mouvement pour l'Orient. Il suffit de coordonner ces aspirations, de convaincre tout Français de l'opportunité, et même de la facilité de la tâche. Qui a le droit aujourd'hui de demeurer en repos? A cette belle Œuvre des Ecoles d'Orient, chacun doit coopérer selon ses forces. Nous accomplirons ainsi cette besogne superbe et immense, qui est de conserver à la France ses droits sur Jérusalem et la Palestine, sur la Mésopotamie, sur l'Orient.

Eugène DELEPOULLE,
Délégué du Comité central de Paris.

LES QUOTIDIENNES

LES ÉLECTIONS ITALIENNES

Les élections italiennes, dont on connaît maintenant les résultats définitifs, marquent une victoire pour les constitutionnels, c'est-à-dire pour le gouvernement, une avance pour les catholiques et un recul pour les socialistes, les communistes et les républicains. Dans la nouvelle Chambre, les partis d'ordre auront environ 230 voix de majorité. Ils n'avaient que 170 voix précédemment.

Ces élections sont la meilleure réponse que pouvait faire l'Italie à ses détracteurs, à tous les ignorants et les pessimistes qui représentaient ce grand pays tellement anémié moralement et matériellement par la guerre, qu'il lui était désormais impossible de lutter contre ses ennemis de l'intérieur, les extrémistes de tous les partis. Fascistes, socialistes, communistes, devaient facilement transformer le royaume en un champ d'expériences pour tous les bateleurs de la révolution sociale.

De fait, pendant plusieurs mois, enhardis par des concessions répétées, tous les bolchevisants d'Italie ont pu croire que le moment de mettre en pratique leurs théories incendiaires était arrivé. Troubles dans les rues, occupation d'usines, tous les articles du programme soviétique ne rencontraient dans leurs essais d'application qu'une résistance assez faible de la part des pouvoirs publics.

En ce moment-là, les révolutionnaires de tous les pays, les yeux tournés du côté des Alpes, attendaient le geste collectif dont l'ampleur et la violence devaient déclancher l'irrésistible branle-bas européen.

Or, l'agitation communiste en Italie était une agitation de surface; les couches profondes du peuple n'étaient pas atteintes. Les élections de dimanche ont prouvé que nos voisins ont toujours la ferme volonté de relever leur nation meurtrie par la guerre, dans l'ordre, la discipline et le travail. Le bon sens des populations italiennes n'a pas été entamé par les déclamations des énervés du socialisme. Il a résisté aux excitations des entrepreneurs de démolitions et aux invites des agents de Lénine.

Cette attitude ne saurait nous surprendre. Le peuple italien a fait preuve, pendant la tourmente, de trop de qualités morales et de patriotisme pour l'abandonner aujourd'hui aux mains d'aventuriers qui le conduiraient sûrement à sa perte.

Le scrutin de dimanche est une étape décisive dans la voie du relèvement et de la reconstitution de l'Italie.

Maurice Auber.

Le débat continue à la Chambre sur la Politique extérieure

L'INTERPELLATION DE M. FORGEOT

Les députés ont suivi avec un grand intérêt la réponse de M. Loucheur aux critiques de MM. Tardieu et Forgeot

LA SUITE DE LA DISCUSSION RENVOYÉE A MARDI

SEANCE DU VENDREDI 20 MAI

Paris, 20 mai. — La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. Raoul Péret. A l'ouverture, MM. Briand, Bonnevay et Léon Bérard prennent place au banc du gouvernement.

La Chambre adopte plusieurs propositions de

M. FORGEOT

loi, dont une de M. Macarez, député du Nord, tendant à améliorer la loi du 14 août 1885, sur la surveillance des étalons.

LA SUITE DES INTERPELLATIONS SUR LA POLITIQUE EXTERIEURE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur la politique extérieure.

La parole est à M. Cachin

LE DEPUTE COMMUNISTE S'ATTIRE UNE ENERGIQUE PROTESTATION DU MINISTRE DE LA GUERRE.

Tout de suite, le député communiste se livre à des excès de langage qui provoquent de fréquentes interruptions.

M. Cachin reproche aux hommes l'Etat alliés d'avoir « balkanisé » l'Europe. Les partages décidés par les traités ont été faits sous l'influence de la haute finance internationale.

Ces hommes d'Etat alliés prétendent avoir restauré la paix et ils laissent en dehors la nation russe avec ses 150 millions d'habitants.

Le député communiste prétend alors que si les hobereaux allemands n'ont pas été désarmés, c'est à cause du maréchal Foch et de la réaction française, sœur de la réaction allemande!

M. Ruellan. — Allez dire cela au Reichstag!

M. Narcisse Boulanger. — Dépêchez-vous. Ce n'est pas vous que nous voulons entendre, c'est le Président du Conseil.

M. Cachin, après avoir repris son discours sur le même ton, demande au Président du Conseil de renoncer définitivement à l'occupation de la Ruhr, qui a motivé la mobilisation de la classe 1919.

Il conclut en disant que les jeunes gens de la classe 1919 ont été mal logés dans les casernes et que leur mécontentement a déjà été manifesté.

Cette phrase provoque des protestations sur tous les bancs, sauf à l'extrême-gauche.

M. Barthou, ministre de la guerre. — M. Cachin vient de prononcer des paroles d'excitation. Lui et ses amis ont tout fait pour provoquer l'indiscipline des soldats.

Le patriotisme de l'armée a eu raison de ces excitations. C'est la réponse décisive à vos paroles.

LA DETTE ALLEMANDE

M. Forgeot préconise le payement en nature par le Reich

M. Forgeot, député de la Marne, interpelle sur les méthodes de calcul employées pour fixer le chiffre des réparations dues par l'Allemagne.

La Commission des réparations a fixé à 132 milliards la créance totale des Alliés. J'avais espéré me tromper. Je croyais qu'il s'agissait de la créance française, mais il s'agit bien de la créance totale, ce qui réduit la créance de la France à 68 milliards de marks-or.

Il y a une telle différence, dit M. Forgeot, entre le chiffre le plus bas de nos évaluations et ce chiffre de 68 milliards, que nous devons chercher la cause de cette différence.

M. Forgeot se livre à une démonstration technique, ardue, bourrée de chiffres et il est écouté dans un silence d'autant plus grand que ses collègues se donnent évidemment beaucoup de mal pour saisir tous ses théorèmes.

Evidemment, ce n'est pas très simple, déclare M. Forgeot. Mais j'affirme que la Commission des réparations a joué à la rouge et à la noire dans sa méthode de calcul afin de faire cadrer certains chiffres dans un intérêt politique, par suite de l'abdication de nos gouvernants.

Le résultat est que non seulement l'Allemagne ne paiera pas ce qu'elle nous doit, mais que nous n'aurons même pas l'apparence d'avoir fait des sacrifices.

Le droit nous permettait de calculer autrement notre créance pour la sauvegarder, quelle que soit la valeur du franc.

La question qui se pose est celle-ci: L'accord de Londres est-il un recul sur l'accord de Paris? Je réponds oui.

Le député de la Marne rejongle à nouveau avec les milliards pour démontrer sa thèse.

Je me suis demandé, continue-t-il, si la France, qui ne réclame pas tout son droit, en obtient assez pour faire face à ses obligations. La France a un passif de 500 milliards de francs environ.

Le rétablissement du change réduirait notre créance et diminuerait la dette allemande. Celle-ci de 132 milliards de marks-or représente 1.000 milliards de marks-papier. Tandis que cette dette diminuera, la créance de la France se réduira. Voilà l'injustice, si nous ne calculons pas notre créance, non pas en francs-or, ce qui est un coup de dés, mais en francs-papier.

Il faut, pour payer la France, demander à l'Allemagne ce qu'elle a : Matières premières pour la reconstruction des régions dévastées; charbon du bassin de la Ruhr. L'Allemagne peut nous fabriquer aussi une flotte marchande. C'est uniquement pour une raison de sentiments, que je répugne à l'emploi de la main-d'œuvre allemande dans la restauration de nos localités sinistrées.

Prenant à l'Allemagne ses marks-papier qui peuvent devenir une valeur, prenons ses matières premières. Quand l'Allemagne aura remis tout son papier et nous aura payé en nature, elle n'aura plus de velléités de nous dire: Venez prendre ce qui vous est dû.

En terminant, M. Forgeot, dans une période oratoire de grande envolée, revendique pour la démocratie française de ne pas se lier par l'accord de Londres qui, à ses yeux, aboutira à la ruine de la France victorieuse, devant l'Allemagne vaincue relevant la tête.

La séance est suspendue à 17 h. 30.

M. Loucheur répond à MM. Tardieu et Forgeot

La séance est reprise à 17 h. 45. Le Président donne la parole à M. Loucheur.

M. Loucheur commence son discours en disant qu'avec un talent remarquable, M. Forgeot vient de dire les raisons olitiques et financières qui le portent à refuser sa confiance au Gouvernement.

Je vais démontrer, dit-il, qu'un grand nombre des faits apportés par MM. Tardieu et Forgeot sont infondés. Je le ferai avec la même franchise qu'eux-mêmes.

M. Forgeot a déclaré nettement à la Chambre que le Parlement avait le droit de déchirer la décision de la Commission des réparations transmise à l'Allemagne. Ce serait un acte grave.

M. Loucheur s'exprime avec la plus grande simplicité; la Chambre, bien entendu, suit avec un grand intérêt sa démonstration. Il expose les motifs de la décision de la Commission des réparations.

M. Forgeot, dit-il, a commis une erreur, lorsqu'il a reproché à la Commission d'avoir méconnu la valeur de reconstruction en France. En ce qui concerne les pensions, la Commission a abouti à une solution moyenne, acceptable pour nous. Elle a adopté un cours moyen du change de 2.20.

TOUS NOS DOMMAGES ET TOUTES NOS PENSIONS SERONT PAYÉS

Ce qui importe d'ailleurs, c'est que tous nos dommages soient réparés et nos pensions payées. Plusieurs chiffres ont été cités. M. Louis Dubois avait présenté un total de 126 mil'iards. M. Tardieu a rappelé que notre total de 146 milliards de francs-papier avait été calculé par les ministères. Depuis, les travaux des Commissions cantonales et la baisse des matériaux ont réduit ces chiffres d'une façon considérable, de 30 à 40 0/0.

M. Loucheur. — M. Forgeot a dit que le représentant de la France et celui de la Belgique auraient pu obtenir satisfaction au sein de la Commission des réparations. Le malheur est que M. Dubois a lutté avec énergie pour son chiffre et qu'il y avait même un écart avec celui soutenu par la Belgique. Un moment, M. Dubois a été seul.

La question est de savoir si, avec les 68 milliards de marks-or, nous pourrons payer les dommages et les pensions. La différence ne sera certainement pas ce qu'a prétendu M. Tardieu. C'est le change qui, par ses variations, fera que cette différence sera plus ou moins grande, mais elle ne saurait dépasser 10 à 20 milliards. Elle sera peut-être de 5 milliards, peut-être de 15 milliards, cela dépendra du change.

CE QUE PENSE LE MINISTRE DU PAYEMENT EN NATURE PAR L'ALLEMAGNE

Le seul côté positif du discours de M. Forgeot, a été pour demander que l'activité allemande aide la reconstruction de nos régions libérées. Croyez-vous possible que 300, 400 ou 500.000 Allemands puissent venir travailler chez nous, car il faudrait cela pour que ça en vaille la peine.

Sans doute, le payement en nature est un excellent moyen de payement de l'Allemagne. mais voulez-vous, comme M. Forgeot, que la France devienne le dépotoir de toute l'activité industrielle allemande. M. Forgeot a commis une erreur en disant que l'Angleterre a fermé ses frontières aux exportations allemandes. L'Angleterre n'a fait que, comme nous-mêmes, appliquer les décisions communes. Les besoins de l'Europe, après une guerre pareille, sont tels que les exportations allemandes pourront atteindre les chiffres annoncés, sans pour cela faire tort à notre propre activité. D'ailleurs, quel autre moyen de payement que celui sur les exportations allemandes propose-t-on? Aucun. J'attendais avec impatience que M. Forgeot indiquât un autre moyen de payement. Il n'en a apporté aucun de pratique. Le prélèvement sur le capital allemand, d'après les calculs de M. Theunis, ministre des Finances de Belgique, ne donnerait que 5 à 6 milliards de marks-or, soit à peine une annuité.

MARKS-OR ET MARKS-PAPIER

M. Loucheur. — Nous sommes bien obligés de réduire le mark-papier en mark-or. L'évaluation que nous avons faite résulte de calculs très sérieux. D'ailleurs, la porte n'est pas fermée pour ce moyen de payement mais certains peuples, notamment la Belgique, sont hostiles à ce moyen de payement.

L'Allemagne serait prête à nous donner un gros paquet de marks-papier. Qu'en ferions-nous? Irions-nous acheter en Allemagne? Personne n'a pu indiquer une autre solution que le travail du peuple qui doit payer. Personne n'a pu indiquer un autre trésor. (Applaudissements sur de nombreux bancs.)

M. Loucheur obtient de plus en plus l'adhésion de la Chambre au fur et à mesure qu'il définit la situation économique mondiale. Il montre que ce n'est que petit à petit que l'on résoudra la question de la mobilisation du papier. Nous avons dit à Londres: « Il faut que ce soit le monde qui devienne le créancier de l'Allemagne. » Nous avons, pour la première fois à Londres, abordé le problème avec nos amis anglais et belges; nous avons trouvé une solutoin qui donne une sécurité dans le monde à notre dette.

M. Tardieu a oublié le document qu'il a rédigé avec moi, lorsque, dans la lettre d'envoi, le gouvernement de M. Clémenceau définissait les pouvoirs de la Commission des réparations; ces pouvoirs ne sont nullement modifiés. Mais pour la première fois, à Londres, nous avons apporté une solution pour garantir notre dette; car ce qui importe, c'est le payement de la dette de la France. On a parlé bien légèrement de cette Commission des garanties qui assure le payement de notre créance, et comment ! (Rires et applaudissements.)

REMERCIEMENTS DE M. LOUCHEUR A LA BELGIQUE POUR SA COLLABORATION

La Chambre applaudit unanimement M. Loucheur quand il adresse à son collègue belge, M. Theunis, les remerciements de la France pour sa collaboration.

Le ministre des Régions libérées définit le rôle de la Commission des garanties. Cette Commission garantira la sécurité de notre créance. On nous a reproché de vouloir turquiser l'Allemagne, nous nous sommes battus là-dessus. Nous avons obtenu que cette Commission de garantie fonctionne comme je viens de l'indiquer, afin de pouvoir internationaliser la créance allemande. Nous n'avons pas voulu, pendant 30 ou 40 ans, être seuls créanciers de l'Allemagne. Le monde entier sera le créancier, c'est le point capital de l'opération.

M. Loucheur rappelle l'article du traité de Versailles qui permettait à la Commission des réparations de reporter à 1930 les payements de l'Allemagne de 1921 à 1925. Nous avons voulu parer à ce danger. Nous avons mis l'Allemagne en demeure de payer le maximum; non seulement, les Anglais mais les Américains avaient prononcé le mot d'impossibilité. Nous avons repoussé ce mot.

Jamais, ni à cette tribune, ni ailleurs, nous n'avons apporté un autre moyen de payement que celui que nous avons présenté. Il faut que l'Allemagne exporte beaucoup pour qu'elle puisse réparer beaucoup, sans que cela nuise à notre activité économique, sans que cela soit en contradiction avec la reconstruction des régions libérées dont je suis à même de connaître les souffrances.

LA SOLUTION APPORTÉE PAR LE GOUVERNEMENT EST LA SEULE PRATIQUE

Je laisse à M. le Président du Conseil le soin de répondre du point de vue politique. Je voulais simplement répondre à M. Forgeot que la solution que nous apportons est la seule qui soit très pratique et conforme aux intérêts de la France. (Applaudissements sur de nombreux bancs.)

LA SUITE DE LA DISCUSSION RENVOYÉE A MARDI

La parole est à M. Vincent Auriol, mais de nombreux députés réclament le renvoi de la discussion qui est fixée à mardi après-midi.

La séance est levée à 18 h. 40. Séance mardi à 15 heures.

L'EXÉCUTION DES CLAUSES DE L'ULTIMATUM AU REICH

Celles ayant trait au désarmement expiraient vendredi. — Une note du Gouvernement d'Empire déclare que des ordres ont été donnés pour que satisfaction soit accordée

Berlin, 20 mai. — Une note officieuse signale que le 20 mai à midi, marque l'heure d'expiration du délai fixé par la Commission militaire interalliée de contrôle dans sa note du 12 mai, pour l'exécution des clauses de l'ultimatum relatives au désarmement.

Les déclarations demandées ont été formulées sans réserve par le ministre des affaires étrangères, au nom du gouvernement d'Empire, avant l'expiration du délai fixé. L'ordre de livrer les canons, armes et autre matériel non autorisé des forteresses de terre, a été donné par le ministre de la Reichswehr dès le 13 mai. Les autres ordres demandés par la note ont été donnés le 19 mai.

LES ÉVÉNEMENTS D'ORIENT

RUPTURE DE L'ARMISTICE FRANCO-TURC

Paris, 20 mai. — On annonce de Cilicie que, sur l'ordre du gouvernement d'Angora, l'armistice franco-turc du mois de mars dernier a été rompu.

On sait que le Parlement d'Angora refuse de ratifier l'accord de Londres sous sa forme actuelle et que ses exigences augmentent avec la situation plus favorable où se trouve la cause qu'il défend. Il réclame certaines modifications des clauses arrêtées en mars et traitant de l'organisation de la gendarmerie qui maintiendra l'ordre en Cilicie.

Il demande également la suppression de la zone économique réservée à notre influence et une modification de frontière dans la direction d'Alexandrette.

LA QUESTION DE CONSTANTINOPLE ET DES DETROITS

Constantinople, 20 mai. — Les hauts-commissaires alliés ont remis à la Sublime Porte, les conditions de neutralisation de Constantinople, des détroits et des régions de la Mer Noire et de la Mer de Marmara qui se trouvent sous l'occupation des Alliés, relativement au conflit turco-grec.

LA RESTAURATION DES RÉGIONS DÉVASTÉES

Les maisons en bois que livrera l'Allemagne

Berlin, 20 mai. — Au sujet de la fourniture de maisons en bois par l'Allemagne, on précise que les autorités françaises demandent des constructions assez durables, tandis que les syndicats allemands n'avaient prévu, dans leurs offres, que des constructions essentiellement provisoires.

Différents modèles de construction seront examinés et, une fois les commandes passées, les livraisons pourraient commencer rapidement.

Aux Agents de la Compagnie du Nord morts pour la France

L'inauguration du monument a eu lieu vendredi

Paris, 20 mai. — La Compagnie des chemins de fer du Nord, voulant perpétuer le souvenir de ceux de ses agents morts pendant la guerre de 1914 à 1918, a élevé à leur mémoire autour d'un pilier dans la salle des Pas-Perdus de la gare du Nord, un monument commémoratif de forme quadrangulaire.

Sur chacune de ses faces, sont scellées des plaques de marbre entourées de croix de guerre et de guirlandes de lauriers en bronze; les noms des 1.091 agents « morts pour la France, le droit, la civilisation, la liberté » sont gravés en lettres rouges.

Ce monument a été inauguré à 15 h. par le baron Edouard de Rothschild, président du Conseil d'administration, entouré des membres du Conseil; de M. Javary, ingénieur en chef; de tous les chefs des services centraux de la Compagnie du Nord; du chef et des sous-chefs de la gare de Paris; des délégations des différents services, etc.

Le baron Ed. de Rothschild a rappelé avec émotion le patriotisme, le dévouement, l'abnégation des agents de la Compagnie du Nord pendant la guerre.

La cérémonie prit fin par l'audition de la « Marche lorraine » exécutée par l'Harmonie des cheminots du Nord.

LE PROFESSEUR BÉGUIN DISPARU AVEC SON ÉLÈVE

On l'a vu à Strasbourg et à Lille

Le 6 mai dernier, disparaissait de Vaujours, un professeur de l'école Fénelon, M. Georges Béguin, qui emmenait avec lui un de ses élèves, le jeune Maurice Graize.

On le recherche en vain. De deux côtés, on signale son passage, à Strasbourg et à Lille où il aurait été vu, circulant dans la gare.

Un mandat d'arrêt, portant le signalement des fugitifs, vient d'être envoyé dans toutes les directions par M. Gay, juge d'instruction à Pontoise.

Le règlement du problème haut-silésien

M. BRIAND ACCEPTE LE PRINCIPE D'UNE RÉUNION DU CONSEIL SUPREME

Les hommes d'Etat alliés se rencontreront à Boulogne-sur-Mer

LA DATE DE L'ENTREVUE N'EST PAS ENCORE FIXÉE

Paris, 20 mai. — Par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France à Londres, M. Briand a fait savoir au gouvernement anglais qu'il acceptait de se rendre à une réunion du Conseil Suprême qui aurait lieu à Boulogne.

Toutefois, le président du Conseil a fait remarquer que la date n'en saurait être fixée avant que le débat en cours à la Chambre soit terminé.

Il a fait observer également que cette réunion ne pouvait avoir lieu utilement qu'après que les gouvernements intéressés auront été saisis des éléments techniques nécessaires à la solution du règlement de la frontière en Haute-Silésie.

Il n'est pas question d'une entrevue de MM. Briand et Lloyd George à Boulogne demain samedi.

LE COMTE SFORZA AJOURNE SON DEPART

Rome, 20 mai. — Le comte Sforza, qui devait partir ce soir pour Boulogne-sur-Mer, a ajourné son départ.

Le Ministre des Affaires étrangères polonais démissionnaire

Londres, 20 mai. — Le « Daily Express » apprend de Varsovie que le prince Sapieha a démissionné.

La démission du ministre des affaires étrangères polonais est motivée par la désapprobation par la Diète de son attitude dans la question lithuanienne.

Le président de la Commission interalliée en Haute-Silésie reste en fonctions

Paris, 20 mai. — On dément officiellement la nouvelle répandue par la presse allemande, selon laquelle le général Le Rond serait relevé de ses fonctions de président de la Commission interalliée en Haute-Silésie.

Une réunion de la Conférence des Ambassadeurs

Paris, 20 mai. — La conférence des ambassadeurs s'est réunie vendredi matin, sous la présidence de M. Jules Cambon. La conférence a pris connaissance des informations reçues de la haute commission sur la situation en Haute-Silésie.

Elle a adopté une série de rapports du comité militaire interalliè de Versailles relatifs à des délais d'application du traité de Versailles par rapport à des clauses militaires et aériennes, conformément aux décisions de Paris.

L'attitude de M. Lloyd George

DEUX DEMARCHES AMERICAINES DE PROTESTATION

Paris, 20 mai. — A propos des dépêches de Londres parvenues à New-York et annonçant que M. Lloyd George a déclaré que le public américain était unanime à approuver son point de vue dans la question de Haute-Silésie, M. Stewart Davidson, président honoraire de l'American défense Society, adresse, par l'intermédiaire de l' « Agence Havas », à la presse française, le télégramme suivant :

« Le Premier ministre britannique n'est ni qualifié, ni autorisé pour parler au nom du public américain, les Etats-Unis ayant cessé d'appartenir à la couronne britannique depuis 1776. Le peuple américain est parfaitement capable d'exprimer lui-même son opinion et il n'est pas l'ennemi de la France ».

D'autre part, un télégramme de New-York au « New-York Herald » dit : « 16.000 citoyens américains d'origine polonaise ont adressé à M. Briand un télégramme le félicitant de l'attitude qu'il a prise dans la question de la Haute-Silésie. »

Un appel de M. Lloyd George à l'Amérique

Londres, 20 mai. — Un banquet a été offert par le Pilgrims Club à M. Harvey, nouvel ambassadeur des Etats-Unis.

M. Lloyd George, après avoir félicité M. Harvey, a déclaré qu'il avait fallu la dernière Conférence de la Paix pour qu'il se rendît compte des nombreux conflits que son règlement faisait surgir.

« Les secousses ont suivi les secousses », a dit le premier ministre, « et à chaque secousse la force du contre-coup a augmenté. Si la guerre qui se termine n'est pas la dernière, il faut croire qu'à la prochaine l'Europe sera réduite en cendres. Nous voulons, pour notre salut, que l'Amérique nous aide à sortir de l'emprise de la haine. La coopération de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis est la plus sûre garantie de la paix mondiale ».

Les socialistes majoritaires allemands accusent la France

Berlin, 20 mai. — Le Bureau du parti socialiste majoritaire a adressé au Bureau de l'Internationale d'Amstendam un appel où il accuse les Français de tolérer ouvertement le mouvement déclanché par Korfanty.

La situation en Haute-Silésie

LE COMBAT POLONO-ALLEMAND DE COSEL

Berlin, 20 mai. — On mande de Beuthen à la « Germania » qu'au cours des récents combats à Cosel, les insurgés ont eu 178 morts et 200 blessés; les Allemands 22 morts et 17 blessés.

L'ALLEMAGNE CONTINUE A ENVOYER DES HOMMES, DES ARMES ET DES MUNITIONS

Berlin, 20 mai. — La « Freiheit » signale que les enrôlements pour la Haute-Silésie se poursuivent fiévreusement. A Munich, avant-hier soir, 300 volontaires en sont partis à destination de la Haute-Silésie. Chaque volontaire reçoit au bureau des socialistes nationalistes, les instructions nécessaires et 500 marks d'argent de poche.

Le même journal constate que de Dresde sont parties de nombreuses caisses contenant des armes et des munitions.